



HAL
open science

Liberté sexuelle contre austérité chrétienne : un combat de libertins du XVIIe siècle

Didier Foucault

► **To cite this version:**

Didier Foucault. Liberté sexuelle contre austérité chrétienne : un combat de libertins du XVIIe siècle. Sexe au pouvoir, pouvoirs du sexe, Association des professeurs d'histoire et géographie (APHG), Oct 2013, Nérac (46), France. pp.133-146. hal-01006435

HAL Id: hal-01006435

<https://hal.science/hal-01006435>

Submitted on 16 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Foucault
FRAMESPA (CNRS/Université de Toulouse 2-Le Mirail, UMR 51 36)

Liberté sexuelle contre austérité chrétienne: un combat des libertins du XVII^e siècle

Communication au colloque « Sexualité et histoire », dans le cadre des agoras nationales de l'Association des professeurs d'histoire et géographie (APHG), Nérac, 30 octobre 2013.

Publication : Yohann Chanoir et Céline Piot, dir., Sexe au pouvoir, pouvoirs du sexe. Les verts galants dans l'histoire, Éditions d'Albret, Nérac, 2013, p. 133-146.

Lorsqu'ils tentent d'aborder l'histoire du libertinage, les historiens se heurtent à une difficulté : comment traiter comme un objet d'étude unique une notion qui renvoie à deux problématiques éloignées l'une de l'autre, l'irrégion d'une part, la débauche de l'autre ? C'est en effet dans ces deux directions que, quasiment dès son entrée dans la langue française vers le milieu du XVI^e siècle, le sens du mot s'est diffracté, à partir d'une racine latine commune, *libertinus*, qui désigne les esclaves affranchis¹.

L'historiographie du libertinage a contourné l'obstacle en opérant une césure temporelle, qui distinguait un libertinage « érudit » plutôt caractéristique du XVII^e siècle et à dominante philosophique, d'un libertinage de mœurs propre aux « fêtes galantes » du XVIII^e et à l'abondante littérature « libertine » de ce temps. Certes, l'on n'ignorait ni les frasques de l'aristocratie du Grand Siècle ni que tout un courant poétique, centré sur le premier tiers de la période, avait exploité d'abondance la veine « gaillarde »²... Mais les anecdotes piquantes de quelques jeunes nobles écervelés apparaissaient comme marginales en regard de l'instauration d'une « civilisation des mœurs » sous la férule absolutiste du roi Soleil. Quant aux « poètereaux » d'une époque « baroque » en manque de repères doctrinaux et de rigueur littéraire, ils n'avaient laissé que des œuvres mineures qui, sur la forme comme sur le fond, n'avaient pas leur place parmi les monuments de la littérature « classique ». À l'inverse, les romans libertins du temps de Louis XV et de Louis XVI, longtemps enfermés dans les « enfers » des bibliothèques et condamnés à une diffusion interlope, ont trouvé, depuis les années 1950-1960 et grâce à Laclos et à Sade, un large public, alors que « philosophes » et « encyclopédistes » des Lumières, pourtant héritiers des érudits du XVII^e siècle, ne méritaient pas d'être rabaissés au rang de libertins.

Il ne s'agit ici nullement de reprocher aux philosophes et aux spécialistes de la littérature d'avoir occupé et découpé ainsi le champ d'étude du libertinage, qu'ils ont jusqu'à nos jours enrichi de nombreux travaux de grande tenue³. Force est cependant de constater qu'un tel parti épistémologique n'a fait qu'élargir la fracture entre les deux versants du libertinage ; de surcroît, en valorisant ses productions intellectuelles et en tenant pour négligeables ses autres manifestations, au seul fait qu'elles renvoient à de « bas instincts » et non à de hautes créations de l'esprit...

Intervenant ici en qualité d'historien, au sein d'un colloque intitulé « Sexualité et histoire », je voudrais tenter de rapprocher, sans les hiérarchiser, ces deux versants du libertinage, en me

¹ Pour un aperçu d'ensemble de cette question, je me permets de signaler mon étude : *Histoire du libertinage des goliards au marquis de Sade*, Paris, Perrin, 2007, et de renvoyer à la bibliographie qu'elle contient, ainsi qu'à celle tenue à jour par Jean-Pierre Cavallé, « Libertinage, libre pensée, irrégion, athéisme, anticléricalisme », Dossiers du GRIHL, <http://dossiersgrihl.revues.org/622#entries>.

² Fédéric Lachèvre, *Les Recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiées depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626)*, (Paris, 1914) Genève, Slatkine reprints, 1968.

³ Pour plus d'informations sur ces recherches, consulter la revue annuelle, *La Lettre clandestine*, publiée depuis 1992 aux Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

concentrant sur une période-clé et mouvementée de son histoire, les années 1600-1630, et sur les œuvres de poètes qualifiés alors et non sans mépris de « libertins ». Certains de ces auteurs figurent dans les anthologies : François de Malherbe (1555-1628), Théophile de Viau (1590-1626), François de Maynard (1582-1646), Marc-Antoine Gérard de Saint-Amant (1594-1661) – mais ce sont rarement les textes qui m'intéresseront qui sont cités ! D'autres sont quasiment oubliés : qui lit encore Nicolas Vauquelin des Yveteaux (~1567-1649), Jacques Vallée Des Barreaux (1599-1673), Charles-Timoléon sieur de Sigogne (~1560-1611), Pierre Motin (~1566, ~1610), Claude d'Esternod (1592-1640), Denis Sanguin de Saint-Pavin (1595-1670), Marin (?) sieur de la Porte (?- ?), Claude de Chouigny baron de Blot (1605-1655) ou encore Annibal Louvigné du Désert⁴ (1574-1650) ? Et pourtant, dans leurs écrits, datant pour l'essentiel de la période considérée, se trouvent des vers d'un érotisme très cru et sans affectation, accompagnés de tirades irréligieuses, parfois justifiées par des arguments philosophiques d'une certaine tenue, parfois ouvertement blasphématoires. Bref, des poèmes qui, tout en exaltant les plaisirs des sens, en premier lieu ceux du sexe, désignent clairement un adversaire : le christianisme rigoriste de la contre-Réforme et les religieux ou laïcs qui tentent d'imposer à toute la société renoncements, abstinence et mortifications comme prix d'une hypothétique vie éternelle dans l'au-delà.

Le libertinage « flamboyant » dans la conjoncture des années 1600-1630

Le premier tiers du XVII^e siècle est, sur le terrain de cet affrontement entre libertins et dévots, un moment charnière. De la fin des guerres de Religion (1598) à l'assassinat d'Henri IV (1610), la France connaît une période de paix et de prospérité. Une grande partie de la population, lasse des conflits confessionnels et du fanatisme, aspire à jouir de la vie. La cour du Vert-Galant donne le ton. La jeune génération de l'aristocratie est à l'unisson. Elle accueille et pensionne des poètes qui chantent avec légèreté, ironie et mordant, le bonheur de vivre en une période aussi inespérée. Les catholiques gallicans sont des modérés, hostiles à la papauté. Ils contrôlent la Sorbonne et le Parlement, les deux instruments d'une censure des livres peu regardante. Les recueils de poésies « satyriques »⁵ et « gaillardes », très en vogue dans le public, s'étalent aux vitrines des libraires. C'est une véritable aubaine pour les imprimeurs du quartier Saint-Jacques. Ils multiplient les publications et collectent les chansons composées à la table des cabarets, les épigrammes lancées dans les salons de « beaux-esprits », encourageant la composition de satires cruelles... Plus le sujet est osé et scandaleux, plus il plaît au lecteur. Inutile de préciser que, dans un tel contexte, la poésie érotique et grivoise occupe une place de choix et ne se trouve guère bridée par une « bienséance » hors de saison.

Le début du règne de Louis XIII et la régence de Marie de Médicis, tous deux fort pieux, amorcent un changement de conjoncture. Pour les catholiques « ultramontains », longtemps bridés, c'est le moment de la revanche. Sorbonne et Parlement sont mis au pas, la censure est rétablie, les Jésuites rappelés. Les décrets du concile de Trente, bien que repoussés aux États généraux de 1614, influencent désormais l'action de l'Église et des compagnies dévotes. Malgré de sérieux avertissements – édit contre les blasphémateurs en 1617, exécutions du poète Étienne Durand (1618) et de l'illuminé Fontanier (1619) à Paris, du philosophe italien Vanini à Toulouse (1619), bannissement de Théophile de Viau (1619) – les recueils se succèdent jusqu'en 1623, date de la publication du *Parnasse satyrique*. Le livre s'ouvre sur un sonnet de Théophile, décrivant en des termes dégoutants les effets de la vérole sur son malheureux corps, pour s'achever sur un éloge blasphématoire de la sodomie. Lisons ses première et dernière strophes :

Phylis, tout est foutu, je meurs de la vérole ;

⁴ Sur ce « personnage » voir le *post-scriptum* et la note en fin de communication.

⁵ Les auteurs du temps ne distinguent pas encore « satire » et « satyre » en privilégiant l'emploi du « y ». Pour la littérature qui nous intéresse ici, il ne fait aucun doute que les deux sens sont allègrement confondus et mis à contribution.

Elle exerce sur moi sa dernière rigueur :
Mon vit baisse la tête et n'a point de vigueur ;
Un ulcère puant a gâté ma parole. [...]
Mon Dieu ! Je me repens d'avoir si mal vécu,
Et, si votre courroux à ce coup ne me tue,
Je fais vœu désormais de ne foutre qu'en cul.⁶

Théophile est arrêté, incarcéré deux ans à la Bastille. Le procureur du Parlement veut sa peau, les dévots, derrière le jésuite Garasse et le minime Mersenne, s'acharnent contre lui et saisissent l'occasion pour multiplier les pamphlets contre les libertins. Par crainte d'être à leur tour pris dans la tourmente, certains auteurs – qui n'avaient rien d'irréprochable comme Malherbe et Maynard – font allégeance aux adversaires du poète ; les autres, tel Des Barreaux son ancien amant, l'abandonnent lâchement à son triste sort. Théophile se défend avec acharnement et sauve sa vie... Amère victoire : épuisé, il meurt peu après sa libération. Quant aux joyeux « moucherons de tavernes », comme les a surnommés Garasse, s'ils continuent à vivre à leur guise et composer des vers licencieux, c'est désormais avec discrétion et en ne se risquant plus à les publier. L'on ne les connaît aujourd'hui, en dépit de beaucoup de pertes, que par l'intermédiaire de manuscrits prudemment conservés par quelques amateurs du genre... Assagis, tout au moins dans leur comportement public, la plupart des poètes encore vivants en 1635 sont devenus écrivains officiels en entrant à l'Académie française, fondée et bien tenue en main par Richelieu. Le libertinage de cette génération littéraire, qualifié parfois de « flamboyant », est passé de mode. Goût pour la pastorale et bienséance de la préciosité obligent : l'on ne parle désormais d'amour qu'en employant de délicats euphémismes, bien éloignés de la manière rude et « gauloise » du temps du « bon roi Henri ».

Un hédoniste naturaliste bien éloigné de l'austérité chrétienne

La poésie érotique des années 1600-1630 ne s'embarrasse guère de philosophie. Elle va, en général, directement aux faits, sans souci de se justifier. Rares sont les auteurs qui, comme Théophile, tentent d'ériger leurs mœurs en art de vivre hédoniste. Prenant à contre-pied l'idée commune que l'immortalité signifierait la supériorité des dieux sur les hommes, le poète défend l'idée opposée. L'éternité est une condamnation à n'être que des « esclaves de la vie », alors que la condition de mortel permet au sage de trouver une raison d'être en donnant libre cours à ses appétits naturels :

Bref, notre sort est assez doux,
Et, pour n'être pas immortelle,
Notre nature est assez belle
Si nous savions jouir de nous.⁷

La fugacité de l'existence et l'appel au *carpe diem* d'inspiration épicurienne est un thème récurrent depuis la Renaissance. Mais, au début du XVII^e siècle, l'Église dispense un tout autre message. À l'exemple de cette chanson qu'écoutent les participants d'une partie fine relatée dans le *Françion* de Charles Sorel, c'est en toute conscience que les libertins choisissent de jouir au jour le jour des plaisirs de l'existence :

Apprenez, mes belles âmes,
À mépriser tous les blâmes
De ces hommes hébétés,

⁶ « Sonnet », in *Le Parnasse des poètes satyriques*, éd. Georges Bourgueil, Paris, Éditions Passage du Nord-ouest, 2002, p. 15 et Théophile de Viau, *Œuvres poétiques*, éd. Guido Saba, Paris, Classiques Garnier, 2008, p. 385.

⁷ « Philandre sur la maladie de Tircis », in Th. de Viau, *Œuvres citées*, p. 403.

Ennemis des voluptés.
Ils ont mis au rang des vices
Les plus mignardes délices
Et fuyant leurs doux appas
En vivant ne vivent pas.
Abhorrez cette folie,
Qui vient de mélancolie.
Et ne cherchez seulement,
Que votre contentement.
Que les ris joints aux œillades,
Les baisers, les accolades,
Et les autres jeux d'amour,
Vous occupent nuit et jour⁸.

Toutefois, tous les auteurs, à l'exemple de Saint-Pavin, n'ont pas la même délicatesse que Ronsard, lorsqu'ils invitent la belle qu'ils courtisent (quand ce n'est pas un garçon !⁹) à céder à leurs avances de peur que l'âge ne vienne flétrir précocement leurs charmes. D'autant que, pour les jeunes filles, il est de surcroît nécessaires de les convaincre de faire fi des mises en garde de confesseurs obnubilés par la perte du pucelage avant d'avoir convolé en justes et chrétiennes noces :

Quittez cette dévote humeur.
Ne faites pas tant la mauvaise
À votre âge sainte Thérèse
N'offrit pas à Dieu tout son cœur.
À soixante ans, un directeur
Prêche les ans bien à son aise.
Vous n'en avez que quinze ou seize,
Trop tôt le diable vous fait peur.
Me défendre que je vous aime,
C'est faire du tort à vous-même.
Malgré vous, je vous aimerai.
Rarement, la jeunesse est sage.
Quand vous serez un peu sur l'âge,
Alors, je vous obéirai¹⁰.

Parfois, l'indifférence religieuse est telle que le poète en oublie qu'il enfreint les préceptes de vie chrétienne quand il se laisse aller librement partout où son désir le pousse. Si Malherbe déplore « les contraintes serviles » qui pèsent sur lui, ce ne sont pas celles de la religion mais celles de la civilité urbaine. Heureux ceux qui, comme les bergers et bergères, vivent dans la nature, là où « amour est à son aise » et où « il y saute, il y danse, il y baise »¹¹. C'est avec une égale insouciance que, dans un poème intitulé « La Jouissance », Saint-Amant, « Loin de ce pompeux édifice/Où nos princes font leur séjour », partage de voluptueux moments avec sa maîtresse :

Mes sens en bonne intelligence
S'entendaient avec mes désirs,
Me recherchant mille plaisirs
D'une soigneuse diligence¹².

⁸ Charles Sorel, *Histoire comique de Francion* (1623), éd. Yves Giraud, Paris, Garnier-Flammarion, 1979, p. 339.

⁹ Saint-Pavin était surnommé le « roi de Sodome » ; ce goût personnel s'appliquant autant aux hommes qu'aux femmes.

¹⁰ Denis Sanguin de Saint-Pavin, *Les Poésies*, Paris, Téchener, 1861, p. 17.

¹¹ François de Malherbe, « Chanson », *Œuvres poétique*, éd. Marcel Simon, Paris, Garnier-Flammarion, 1972, p. 126.

¹² Marc-Antoine Gérard de Saint-Amant, *Les Œuvres*, Rouen, Jean Bouley, 1642, p. 119.

Non sans une certaine misanthropie, mêlée d'un épicurisme plein de modération, Vauquelin des Yveteaux conseille de « chercher en tout temps l'honnête volupté,/Contenter ses désirs », « Mais sans besoins d'appui garder sa liberté »¹³. Pour celui qui ne croit pas à la vie éternelle, la mort demeure un mystère qui défie la raison. Le plaisir devient alors un « divertissement » qui, à l'opposé de ce qu'en dira Pascal, ne doit pas être fui mais recherché comme le plus sûr moyen d'assumer sa misérable condition de mortel. De beaux vers, attribués à Des Barreaux, expriment avec gravité cet hédonisme teinté de pessimisme :

Tenant plus du néant que l'on ne fait de l'être,
Je l'ai dit autrefois et bien moins en saison,
Étudions-nous plus à jouir qu'à connaître,
Et nous servons des sens plus que de la raison.¹⁴

Éros blasphémateur

Une historiographie, souvent complaisante et réductrice, présente le XVII^e siècle comme un siècle tourné vers la foi, dont les seuls tourments seraient de trancher entre catholicisme et protestantisme, avant de se déchirer, à propos de la grâce, pour ou contre Jansénius... Il n'est pas dans mon intention de nier la réalité de ces débats ni l'importance qu'ils ont eue dans une partie de la population. Je conteste simplement que cela fût le seul souci d'une société qui, à mon expérience, apparaît bien moins monolithique en fait de croyances et de mœurs que ces images pieuses d'inspiration saint-sulpicienne pourraient le laisser croire.

L'abondante littérature libertine de l'époque apporte en effet le témoignage que si Paris ne compte pas 50.000 athées comme le proclame Mersenne vers 1620, les craintes des dévots n'en sont pas pour autant infondées. Non seulement une frange de fidèles s'éloigne du christianisme mais encore elle le fait avec arrogance et une évidente volonté de choquer. Les raisons de cette agressivité provocatrice sont multiples. En bonne place parmi les griefs invoqués figurent la diabolisation de la sexualité par l'Église et les frustrations que cela engendre.

Il est vrai qu'en jouant sur le sens du mot « amour », l'on peut aisément se draper dans les écrits des plus hautes autorités spirituelles pour justifier des pratiques fort peu canoniques. C'est à un tel exercice de subversion théologique que se livre l'anonyme auteur des « Louanges de l'amour », publiées en 1622 dans *Le Parnasse des poètes satyriques* :

Saint Augustin, instruisant une dame,
Dit que l'amour est l'âme de notre âme,
Et que la foi, tant soit constante et forte,
Sans vrai amour est inutile et forte.
Saint Bernard fait une longue homélie
Où il bénit tous les cœurs qu'amour lie ;
Et saint Ambroise en fait une autre expresse
Où il maudit ceux qui sont sans maîtresse...

Suit une longue énumération d'apôtres, de saints et de Pères de l'Église traités avec la même désinvolture... Tout cela pour aboutir à l'édifiante conclusion :

Nulle de vous ne soit doncques si dure
Qu'elle résiste à la sainte Écriture,

¹³ Nicolas Vauquelin des Yveteaux, « Sonnet », in *Les Œuvres poétiques*, éd. Prosper Blanchemain, Paris, Auguste Aubry, 1854, p. 98. Ce curieux personnage qui fut précepteur du duc de Vendôme, fils légitimé du Vert-Galant, avait l'habitude de se promener dans Paris habillé en berger

¹⁴ Frédéric Lachèvre, *Disciples et successeurs de Théophile de Viau*, (Paris, 1911) Genève, Slatkine reprints, 1968, p. 246.

Puisqu'on la voit de ce propos remplie,
Et que les saints ont fait l'amour ensemble :
Nous ne saurions mieux faire ce me semble.¹⁵

Malherbe, dont nos histoires de la littérature ont surtout laissé le portrait d'un versificateur austère et même pieux¹⁶, se fait, de la découverte des plaisirs de la chair par nos premiers parents, une idée moins tragique que ce qu'on enseigne aux catéchumènes :

« Multipliez le monde en votre accouplement »
Dit le verbe éternel à notre premier père.
Alors le bon Adam, désireux de lui plaire,
Jette sa femme à bas, et la fout bravement. [...]
Il n'a pas dit : « Foutez ! » Mais grossiers que nous sommes,
Au langage des Dieux, qui dit « Multiplier »,
Qu'est-ce, sinon que foutre, au langage des hommes ?¹⁷

Aux prédications enflammées des orateurs sacrés menaçant les fornicateurs, adultères et sodomites des pires supplices infernaux, précédés, sur terre, de châtiments non moins cruels, répondent les blasphèmes et les plaisanteries irrévérencieuses des « esprits forts ». Dans une satire intitulée « La chaudepisse », Claude d'Esternod s'indigne contre ces malédictions divines censées punir les débauchés, alors qu'ils ne font pas plus de mal que le reste du règne animal :

Hé Dieu, hélas ! Hé Dieu ! Que l'homme,
Pour avoir mangé d'une pomme,
Porte de maux dessus les reins !
Tout comme nous piquent les bestes,
Et n'ont jamais véroles, pestes,
Chaudepisse, chancres, poulains.¹⁸

Pour être plus percutantes, satires et épigrammes jouent souvent sur un double registre : le sacrilège direct, attaquant ce qui pour un chrétien est le plus précieux et, de manières plus large, les atteinte à la pudeur de ceux pour qui l'austérité des mœurs est gage de béatitude éternelle. Les saints mystères ne sont guère épargnés. La virginité de Marie offrant à ce double titre une large gamme de sous-entendus égrillards :

Toi qu'on dit ensemble vierge et mère,
Si tu veux que je croie ces mystères,
Donne le secret à nos maîtresses
D'être grosses sans qu'il y paraisse.¹⁹

Le blasphème est d'autant plus scandaleux qu'il associe les pires péchés, comme l'apostasie et la sodomie, l'une et l'autre punies de la peine capitale devant les tribunaux civils. Il en faut bien plus pour plus effrayer Blot qui se délecte de les invoquer :

Je suis bougre de vieille roche,
Qui n'aurait jamais de reproche

¹⁵ *Le Parnasse des poètes satyriques*, éd. Georges Bourgueil, Paris, Éditions Passage du Nord-ouest, 2002, p. 47-48.

¹⁶ La lecture du « Lagarde et Michard », qui a initié tant de potaches, est à cet égard édifiante.

¹⁷ François de Malherbe, « Sonnet », cité par Louis Perceau, *Le cabinet secret du Parnasse – Malherbe et les escoliers*, Paris, Au Cabinet du livre, 1932, p. 36.

¹⁸ Cité par Louis Perceau, *Le cabinet secret du Parnasse – Mathurin Régnier et les satyriques*, Paris, Au Cabinet du livre, 1930, p. 168.

¹⁹ Anonyme, « Sur l'Assomption », in *Recueil de plusieurs pièces plaisantes du sieur Théophile, avec d'autres pièces plaisantes de différents auteurs...*, Paris, Bibliothèque de l' Arsenal, ms 3127, f°21 v° (en ligne sur le site Gallica de la BNF).

D'avoir usé de sacrement.
Morbleu, tous les sept je méprise,
Pour le montrer plus hautement,
Je consens qu'on me débaptise.²⁰

Qu'importe ceux qui s'indignent de ces audaces impies et obscènes, le jeune François de Maynard s'est montré très clair sur le sujet, avant de finir lui-même dans la peau d'un dévot :

Qu'aucune de vous ne me lise,
Dames, de qui l'esprit bigot
Croit que c'est sentir le fagot
Que de cracher dans une église.
C'est au maître des Antéchrists
Que je consacre mes écrits
Si pleins de toute effronterie.
Hors d'ici ces mangeurs d'autels,
Qui n'ont pas mis la fouterie
Hors du rang des péchés mortels !²¹

Une bonne génération avant que Molière ne tourne en ridicule Tartuffe et n'affirme que « l'hypocrisie est un vice à la mode »²², les libertins n'ont pas épargné ceux qui prennent le masque de la bigoterie pour couvrir des conduites bien peu édifiantes. Le Sieur de la Porte ne se montre guère tendre « contre une qui faisait la dévote et la chaste », en dévoilant son penchant secret pour les godemichés recouverts de velours (« veloux ») – variété qui, au dire d'un Sigogne fin connaisseur de la question, « ne coulent pas »²³ :

Y a-t-il gens plus sots au monde ?
Vraiment, vous êtes bien maudits
De penser fléchir Frédégonde,
Lui faisant montre de vos vits !
Elle aime trop les patenôtres
Pour se vouloir servir de vous...
Elle n'a que faire des vôtres :
En a-t-elle pas de veloux ?²⁴

Mais l'épigramme, pour cruelle qu'elle soit, ne porte guère au-delà de celle qu'elle vise. Un quatrain assassin, tel celui de Pierre Motin, a une plus grande portée sociale, en un temps où faire partie d'une des nombreuses compagnies dévotes, qui poussent les laïcs à s'infliger des mortifications, est une garantie d'honorabilité et de bonne catholicité dans sa cité :

Ce pénitent qui caressait
Celle dont le bel œil me blesse
Au lieu de se donner le fouet,
Il le donnait à ma maîtresse.²⁵

²⁰ « Chanson », in Antoine Adam, *Les Libertins au XVII^e siècle*, Paris, Buchet/Chastel, 1964, p. 76. Cette chanson serait datable des environs de 1650. « Bougre », dans la langue du temps signifie « sodomite ».

²¹ « Priapées », in [anonyme], *L'Œuvre priapique des anciens et des modernes*, Paris, Bibliothèque des curieux, 1914, p. 217.

²² *Dom Juan* (1665), acte V, scène III.

²³ « Godemichy », in Timoléon Sieur de Sigogne, *Les Œuvres satyriques complètes*, éd. Fernand Fleuret et Louis Perceau, Paris, Bibliothèque des curieux, 1920, p. 58.

²⁴ Cité par Louis Perceau, *Le cabinet secret du Parnasse – Théophile de Viau et les libertins*, Paris, Au Cabinet du livre, 1935, p. 78

²⁵ Pierre Motin, *Poésies*, éd. Guillaume Peureux, Paris, Société des textes français modernes, 2006, p. 77.

Pour de semblables motifs, et suivant une longue tradition qui court depuis les fabliaux médiévaux et les contes de la Renaissance, les libertins déniaient au clergé le rôle qu'il s'arroge de guider les consciences. Prêtres lubriques et moines paillardards sont ainsi parmi les cibles privilégiées de leurs sarcasmes :

Un cordelier, gaillard et de repos,
Après dîner, par forme d'exercice,
Entretenait deux autres de propos
Et leur disait qu'une jeune nourrice
L'avait prié de fourbir son devant,
Puis leur tenait ce discours en suivant :
« Frères très chers, qu'eussiez-vous voulu faire ? »
Le jeune dit qu'il aurait pris la haire
Et eût soudain abandonné le lieu.
L'autre jura sa foi qu'il l'eût foutue.
Lors, le *pater* : « C'est bien dit, vertu-Dieu !
Elle le fut ou le Diable me tue ! »²⁶

Quant aux confesseurs des religieuses cloîtrées et privées de toute autre présence masculine, leur office prête à toutes sortes de plaisanteries licencieuses. Théophile, parmi bien d'autres, n'a pas résisté à apporter sa contribution dans une épigramme contre un abbé « impuissant » :

Un gros abbé se laissait en sa couche
Tâter le vit aux mains d'une nonnain ;
Mais son engin demeurait sous sa main
Sans se mouvoir, tout ainsi qu'une souche.
Cette nonnain, qui n'avait point de trêve,
Voyant son vit demeurer ainsi plat,
Lui dit : Monsieur, dites *Magnificat* ;
Quand on le dit tout le monde se lève.²⁷

En guise de conclusion, je laisserai le dernier mot de ce florilège au plus virulent – et plus méconnu – de ces poètes bons vivants et fiers blasphémateurs : Annibal Louvigné du Désert. Cet obscur capitaine des armées d'Henri IV fréquenta Motin et les milieux littéraires parisiens au début des années 1600, avant de se retirer en Normandie, amer et oublié. Le *Carquois*, dont on ne connaît qu'un manuscrit mutilé édité au début du XX^e siècle, est une suite de pièces où la pornographie la plus obscène le dispute à l'irréligion la plus provocatrice. À l'exemple de ce sonnet, adressé à « une belle nonnain qui se disait épouse du Christ et repoussait le cavalier » et qui contient comme la quintessence d'une production poétique que les auteurs et leurs descendants n'osèrent plus publier en l'état après le procès de Théophile :

Toujours : Jésus par-ci ; toujours : Jésus par-là,
Jésus veut la vertu, la pudeur il réclame.
Sans combler cependant le désir qu'il affame,
Jésus défend ceci, Jésus défend cela.
Sanbregoy ! Je vous plains si vous êtes sa femme,
Car dans cette famille, aucun ne bricola :
Fût-ce pas un pigeon que l'Esprit racola
Pour foutre, en lieu de lui, dans le trou, Notre Dame ?
Il faut, ce Jésus-là, le faire un peu cocu.
Quoi ? Souffrir qu'un tyran régisse votre cul ?

²⁶ Anonyme, in *Recueil de plusieurs pièces plaisantes...*, *op. cit.*, f^o 18 v^o.

²⁷ Th. de Viau, *op. cit.*, p. 390.

Qu'il le laisse béant, sans gloire et sans usage ?
Tenez, je le renie, oui, je change de foi,
J'honore Cupidon, propice au culetage,
Et vivent les faux dieux qui bandent comme moi !²⁸

Post scriptum²⁹:

À trop fréquenter les poètes libertins pour des travaux sérieux, on en oublie parfois que ces joyeux « mouchérons de taverne » ne l'étaient guère...

Tel ce mystérieux Annibal Louvigné du Désert qui avait défié la postérité jusqu'à ce que Fernand Fleuret n'en édite *Le Carquois* à Londres à la veille de la Première Guerre, dans une plaquette tirée à 50 exemplaires. Un savoureux recueil, qui semblait, dans une belle langue, où le lexique inventif de la Pléiade alliée à une rigueur formelle toute malherbienne, était au service d'une verve gaillarde et impie.

Publier ici un sonnet de Louvigné, quelle meilleure conclusion ?

Las ! C'était négliger le fait que, Fernand Fleuret, qui traqua pendant des années, aux côtés de ses amis Guillaume Apollinaire et Louis Perceau, les œuvres d'écrivains maudits enfermés dans l'Enfer de la Bibliothèque nationale, pour les livrer à un public averti, était non seulement un érudit scrupuleux mais encore une figure fantasque du Paris de la Belle Époque. Lecteur des libertins du XVII^e siècle, il eut l'idée d'en inventer un, de lui trouver un nom baroque, Louvigné du Désert, et de lui composer une œuvre avec un indéniable talent de faussaire...

Rendons-lui hommage d'avoir, un siècle après son amusant forfait, trompé, un temps, la sagacité d'un familier de ses poètes favoris et de leur avoir adjoint un compagnon de circonstance...

Didier Foucault, Nérac, 30 octobre 2013

²⁸ Annibal Louvigné du Désert, *Le Carquois*, éd. Fernand Fleuret, Londres, Katie Kings, 1912, p. 63.

²⁹ Contrairement à l'usage, ce colloque de Nérac a publié les actes avant les communications. Ayant découvert par hasard un exemplaire conservé au Canada du recueil de ce mystérieux Louvigné du Désert, et n'ayant guère eu le temps de trouver quelque information à son sujet, autre que celles malicieusement proposées par F. Fleuret dans sa préface, j'ai retenu, un peu imprudemment, un de ses poèmes pour conclure mon texte. Lorsqu'enfin, quelques semaines plus tard, j'ai découvert la supercherie, le livre était déjà sous presse. Ce *post-scriptum* a été glissé en feuille volante dans les exemplaires des volumes distribués au public du colloque.